



Palmeraie de Dikhil, Djibouti.

Sexer pour développer le dattier

Il existe très peu de programmes d'amélioration génétique du palmier-dattier. Pourtant, les besoins en plants résistants aux maladies ou aux stress abiotiques, essentiels à la sauvegarde et au développement des palmeraies, sont importants.

Le palmier-dattier est un grand timide : il met sept à dix ans avant de dévoiler ses premières fleurs, et donc son sexe. Espèce dioïque, il est soit mâle, soit femelle, comme le figuier ou le kiwi. Une particularité qui n'arrange guère les paysans. Avec cette plante en effet, planter une graine, c'est avoir une chance sur deux de faire grandir sept ans durant un pied mâle, pollinisateur certes, mais incapable de produire des dattes.

Ce qui explique qu'en Afrique du Nord, dans les pays où les palmeraies relèvent de la tradition, les paysans aient massivement opté pour une multiplication clonale. Des boutures de pieds femelles sont replantées à l'infini, causant une forte érosion de la diversité génétique des palmiers-dattiers dans ces régions. De quoi appauvrir les palettes organoleptiques des dattes et limiter les capacités d'adaptation de ces cultures face aux maladies ou au changement climatique.

D'où les programmes développés depuis 2007 sur la sélection du palmier-dattier, notamment à travers un réseau fédéré de pays africains. En 2011, une équipe qatarie publie le premier génome du palmier-dattier. Grâce à ce séquençage, les chercheurs de l'IRD identifient trois marqueurs génétiques qui permettent pour la première fois de discerner dans 100 % des cas les mâles des femelles.

Cette découverte brevetée en 2012 révolutionne les pratiques. Au Maroc, elle permet de planter les pieds mâles dans les palmeraies traditionnelles pour combler le manque en pollinisateurs. Et à Djibouti, elle est utilisée pour sélectionner des plants femelles et établir de nouvelles palmeraies dans le désert.



Jeunes plants de palmier-dattier, ONG ADIM, Djibouti.

PARTENAIRES

Université de Tunis

Centre d'étude et de recherche de Djibouti (CERD)



SCIENCE

et développement
durable

75 ANS
DE RECHERCHE AU SUD

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Marseille, 2019

Direction éditoriale

Marie-Lise Sabrié, Thomas Mourier, Corinne Lavagne

Rédaction

Viviane Thivent

Conception maquette et mise en page

Charlotte Devanz

Correction

Stéphanie Quillon

Les photos de cet ouvrage sont issues de la banque d'images Indigo (IRD)

Photo de couverture

Peinture d'art haïtien, Port-au-Prince, *Haïti* par H. Jackson. © Paul Kim - Banque d'images Alamy

Photos pages de partie

Partie 1 – Accès à l'eau, Burkina Faso. © IRD/B. Ouattara

Partie 2 – Volcan Cotopaxi en activité, Équateur. © IRD/J. P. Verdesoto

Partie 3 – Fruits rouges (*Aframomum*), forêt du Mayombe, République démocratique du Congo. © IRD/E. Katz

Partie 4 – Forêt tropicale humide des South Western Ghats, Inde. © IRD/G. Michon

Partie 5 – Atelier d'observation du soleil, Sénégal. © IRD/R. Nisin

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2019

ISBN : 978-2-7099-2737-6